

NON AU BLOCAGE DES PORTS DE COMMERCE BRETONS !

La filière nutrition animale bretonne dénonce le blocage des ports de commerce bretons qui met en péril l'activité économique de la région et entraîne la filière agricole et agro-alimentaire à l'asphyxie.

Unis au sein d'un collectif, elle appelle à la responsabilité partagée et réclame un état d'urgence dans les ports : une solution ultime et radicale pour sortir de la crise.

Par l'attitude irresponsable du tout puissant syndicat des dockers et des grutiers obstiné à défendre ses intérêts propres et à dénoncer la réforme portuaire, au détriment de l'intérêt général, la filière, privée d'un maillon essentiel, ne peut plus fonctionner.

Les ports de commerce de Brest, Lorient, Saint Nazaire et Saint Malo sont paralysés de façon régulière depuis octobre 2009. 210 jours de blocage sont à déplorer, à ce jour. Pour exemple, sur le seul mois de janvier, on note 18 jours de grève. Un chiffre à multiplier par des dizaines de bateaux bloqués au port, à raison d'un coût journalier par bateau de 30 000 € minimum. Sur 1 an, les pertes sont estimées à 52 millions d'euros pour la seule filière nutrition animale bretonne. Face à la concurrence internationale, l'agriculture bretonne ne peut plus supporter un tel préjudice.

Un bilan très lourd pour une filière qui n'a d'autres solutions que de répercuter les coûts sur tous les maillons de la chaîne. Une situation catastrophique pour un secteur déjà durement touché par une crise économique sans précédent - *baisse des coûts de la viande (porc), hausses du prix des matières premières (céréales)*... et qui met en péril les emplois, les entreprises et les exploitations agricoles. 15 000 € par an, c'est la note salée que doit payer chaque producteur pour ce conflit.

[Non à la prise en otage de l'outil de travail de toute une région](#)

« **Non au blocage des ports de commerce bretons qui détruit nos emplois, nos entreprises et nos exploitations agricoles** » tel est le slogan du nouveau « **Collectif pour la libération des ports de commerce bretons** », né de l'union des fabricants d'aliments bretons, des importateurs de la nutrition animale, des manutentionnaires des ports bretons.

Un collectif qui « pèse » dans la balance économique française puisque la filière bretonne d'alimentation animale représente 50% de l'activité nationale. Plus de 4 millions de tonnes de matières premières (tourteaux, graines huiles, céréales) importées, arrivent chaque année dans ces ports, pour être acheminées vers les 50 usines de fabricants d'aliments en Bretagne prêtes à servir les 50 000 éleveurs bretons de bovins, porcins, volailles et ovins.

[Un plan d'action offensif](#)

Le Collectif dénonce l'irresponsabilité des dockers et des grutiers dans un contexte économique fragilisé. Il veut sensibiliser l'opinion sur la situation privilégiée de cette corporation et sur « la main mise » qu'elle exerce sur le fonctionnement du fret maritime.

Le Collectif appelle les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités et demande à Monsieur Fillon, premier Ministre, de décréter l'état d'urgence des 4 ports de commerce

bretons et de réquisitionner des moyens humains et matériels nécessaires à leur bon fonctionnement.

Le Collectif demande à Monsieur Le Drian, Président de la région Bretagne d'intervenir en tant que propriétaire des ports de commerce bretons afin de restaurer l'approvisionnement des exploitations et des entreprises de la première région agricole et agroalimentaire française.

Le Collectif demande à la FNPD-CGT de stopper de toute urgence cette grève perlée déguisée et de cesser son chantage qui menace les emplois et les installations. Il demande que soit respecté le droit de chacun à pouvoir travailler. Des plaintes seront désormais systématiquement déposées par le Collectif lorsque les auteurs (grutiers et dockers) ne respecteront pas les personnes et les installations.

Enfin, le Collectif lance un appel à tous les autres utilisateurs des ports, bretons ou non, à le rejoindre pour mettre un terme au plus vite à ce conflit et envisager des solutions de long terme pour améliorer la compétitivité des ports.

Contact presse

Laurence Nicolas

Agence Communiqués

Tél : 02 99 79 60 89 / 06 99 16 84 38

infos@communiques.fr

COLLECTIF POUR LA LIBÉRATION DES PORTS DE COMMERCE BRETONS

Composé de :

■ Association des Fabricants des Aliments du Bétail (AFAB)

- **Coordonnées** : Maison de l'agriculture – Technopole Atalante Champeaux – CS 84215 – 35 Rennes Cedex
- **Membres** : Les fabricants bretons d'aliments du bétail :
Agrial,
Aliouest,
Coréal,
Districera,
Doux Aliments,
Even NA,
Coopérative Garun-Paysanne,
Coopérative Le Gouessant,
Le Men Nutrition animale,
Michel NA,
Nutrea NA,
Richard Nutrition,
Sanders Bretagne,
Sofral-St jacques Aliments,
Tecnor-Sofac,
Triskalia,
Tromelin Na,
Valorex,
Vern Aliments
- **Président** : Hervé Vasseur
- **Activité** : 9 millions de tonnes d'aliments par an, la moitié de la production nationale d'aliments composés.

■ FEEDSIM Avenir

- Association pour la promotion de la recherche et de l'analyse économique sur l'agriculture et l'agro-industrie du grand ouest
- **Date de création** : 2007
- **Membres** : AFAB, importateurs de matières premières, tritrateurs, partenaires économiques et administratifs, Fournisseurs de matières premières, logisticiens, transporteurs, concessionnaires des ports bretons, Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire, manutentionnaires portuaires, groupements de producteurs (SAS Le cochon de Bretagne)
- **Président** : Hervé Vasseur
- **Coordonnées** : Feedsim Avenir – AgroCampus Ouest – 65 rue de St Briec CS 84215 - 35042 Rennes Cedex

Porte-paroles :

- Hervé Vasseur : Président AFAB
- Thierry Renault : importateurs
- Arnaud Kuhn : manutentionnaires des ports bretons